

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ MANOEUVRE AU DÉPARTEMENT PARCS ET HORTICULTURE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 24-307

Emploi temporaire

Sous la responsabilité du chef de section parcs et horticulture, le titulaire du poste exécute diverses tâches manuelles relatives à l'entretien des parcs, espaces verts et aires de jeux, à la réalisation d'aménagements paysagers et à la plantation, l'entretien et la taille d'arbres, d'arbustes et autres végétaux sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe.



Principales fonctions

- Agit généralement au sein d'une équipe de travail;
- Assure l'entretien des parcs, espaces verts et aires de jeux en effectuant divers travaux tels que tuteurage, binage, sarclage, arrosage, désherbage, arrachage, tonte, etc.;
- Effectue la plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes annuelles, de vivaces ou autres végétaux selon la planification élaborée, et exécute les travaux d'aménagements floraux;
- Évalue l'état des arbres, les émonde et les élague en respectant les techniques éprouvées, et assure leur protection hivernale, si requise;
- Voit à l'entretien régulier des aménagements paysagers, que ce soit les plates-bandes ou mosaïques, assure l'arrosage, le désherbage, la taille, la division et le déplacement des bulbes et vivaces;
- Participe à la préparation des lits de plantation en retournant, en ameublissant le sol et en rajoutant de la terre ou du compost, lorsque nécessaire;
- Assume la tonte de gazon et de mauvaises herbes, aussi bien à la débroussailleuse qu'à la tondeuse à grande surface, et procède au ramassage du gazon coupé, si requis, de même qu'au terreautage et à l'aération des surfaces gazonnées;
- Assure l'entretien et la réparation de clôtures ou de haies servant à délimiter les espaces publics;

- Identifie les herbes nuisibles à la santé publique et participe à leur éradication ou à la bonne marche de programmes spécifiques;
- Applique les herbicides, insecticides et enduits protecteurs nécessaires aux végétaux de même que les engrais, amendements, fertilisant requis;
- Veille à vérifier et réparer, si requis, le mobilier urbain et les modules de jeux, que ce soit en remplaçant ou réparant les pièces brisées, en les ancrant mieux et en assurant la protection des bases;
- Procède au lignage des terrains de soccer sur tout le territoire et assure l'entretien de la machine à ligner après son utilisation;
- Vide les poubelles et ramasse les débris et les papiers se trouvant dans les parcs ou sur la voie publique, manuellement ou avec un MADVAC;
- Procède au nettoyage des abribus et des lampadaires décoratifs, et à l'enlèvement de graffitis sur le mobilier urbain ou sur les murs;
- Conduit ou opère différents véhicules motorisés tels que camion, tracteur, tondeuse, et voit à leur propreté;
- Entretien l'outillage et la machinerie nécessaires à l'horticulture tels que scie à chaîne, coupe-haie, sécateur, terreuteur, etc.;
- Complète les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions, notamment des fiches d'entretien requis par son supérieur afin de permettre d'assurer un suivi serré sur le plan de l'entretien des parcs et espaces verts;
- Soumet des recommandations à son supérieur à l'égard de l'entretien ou de la mise en valeur des parcs, espaces verts, aires de jeux, plates-bandes ou tout autre aménagement paysager;
- Peut être appelé à travailler dans d'autres départements;
- Accomplit toutes autres tâches que lui confie son supérieur.



Exigences du poste

- Détenir minimalement un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) en horticulture;
- Détenir de l'expérience pertinente dans le domaine de l'horticulture et de l'aménagement paysager serait un atout ;
- Une formation complémentaire en aménagement paysager est un atout;
- Posséder un permis d'application des pesticides est un atout;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5*;
- Posséder une bonne capacité physique;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : minutieux, consciencieux, débrouillard, méthodique, autonome, courtois et bonne capacité d'apprentissage.

Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est de 40 heures du lundi au vendredi. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective, soit **26,98 \$** en débutant et **27,12 \$** à partir du 1^{er} juillet 2024.

Postulez dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie du diplôme requis, **au plus tard le 29 mai 2024**, en mentionnant le numéro de concours 24-307.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.